

Procès-Verbal
Assemblées Générales « Ordinaire » et « Elective » d'ETE
Du Samedi 19 septembre 2020
Salle André MALRAUX à PIERREFEU

Président : M. Pierre GUIBERT

Secrétaire Général : M. André VITIELLO

Présents : Mme Cathy DARDON – MM Gérard BORGONI – Guy BOUCHON – Gut BOURICHA - Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA – Antoine MANCINO – Jean PAOLINI - Willy PONT – Jean Paul RUIZ – André SASSELLI – José VIVERO

Excusés : MM Mourat NDAW - Jean Paul PERON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ouverture de la séance par le Président.

Le Président Pierre GUIBERT ouvre la séance en remerciant le Maire de PIERREFEU, M. Patrick MARTINELLI, pour le prêt de cette magnifique salle André MALRAUX et souhaite la bienvenue aux clubs ainsi qu'aux personnalités qui ont répondu pour ces Assemblées. Il remercie MM Edouard DELAMOTTE, Président du District de la Côte d'Azur présent afin d'apporter son aide car cette année nous avons utilisé le vote électronique, MM Jean Paul RUIZ, Gérard IVORA et André SASSELLI pour l'organisation ainsi que M. Eric BORGHINI, Président de la Ligue Méditerranée, Francis ROUX, représentant M. Marc GIRAUD, Président du Conseil Départemental du Var et Mme Lucienne ROQUES, Présidente du CDOS 83.

M. Pierre GUIBERT offre au Maire de la Ville de PIERREFEU un trophée du District du Var pour le remercier du prêt de la salle et de sa présence à notre Assemblée.

- Allocution de M. Patrick MARTINELLI, Maire de PIERREFEU

Il souhaite la bienvenue au Président et à l'ensemble des participants pour ces Assemblées. Il insiste sur le rôle des associations et félicite le club de CUERS PIERREFEU pour sa montée en Championnat Régional 2.

Il souhaite à l'ensemble des acteurs de ces Assemblées Générales une bonne séance de travail.

- Allocution de M. Eric BORGHINI, Président de la Ligue Méditerranée

Il exprime son immense plaisir d'être présent parmi nous à cette Assemblée Générale. La Ligue et le District ont toujours entretenu de bonnes relations et rappelle à l'Assemblée que la réforme concernant les montées en Ligue a pu être réalisée grâce au District du Var. Lors des problèmes que le District a eu avec les conseillers techniques, la ligue a mis à disposition des conseillers régionaux afin de mettre en place des formations et ne pas pénaliser les clubs. La ligue a mis en place l'IR2F afin de centraliser toutes les formations des Districts. M. Pierre GUIBERT précise que le District a toujours soutenu et épaulé la Ligue Méditerranée.

M. Eric BORGHINI offre au Président Pierre GUIBERT le livre du centenaire de la Ligue Méditerranée qui le remercie chaleureusement.

- Allocution de M. Francis ROUX, représentant du Conseil Départemental du Var

Il excuse M. Marc GIRAUD, Président du Conseil Départemental du Var pris par ses obligations. Il souligne que le rôle des bénévoles est très important dans les clubs car ils donnent de leur temps afin d'éduquer les enfants grâce au sport. Pour clôturer son discours, il souhaite à l'ensemble des participants une bonne Assemblée Générale et une bonne année sportive.

- Allocution de M. Pierre GUIBERT, Président du District

Il fait le bilan de la saison et développe les différentes actions qui seront menées pendant les quatre prochaines années :

- Point la situation sanitaire lié à la COVID 19 depuis le 13 mars 2020 (arrêt des championnats)
 - > Confinement : le chômage partiel et le télé travail ont été mis en place
 - > Les guides de reprise des activités sportives
 - > Protocole du District : Des Visio permanentes ont été mises en place avec la LFA et la Ligue Méditerranée
 - > Un fond de solidarité pour les clubs a été instauré afin d'aider les clubs dans ces moments délicats.
- Sur le plan Sportif : il y a eu deux accessions en séniors ligue et aucune descente. En national la descente du S.C TOULON en N2, le maintien de l'HYERES FC et de FREJUS ST RAPHAEL en N1, le maintien du SC TOULON en U19 National, la descente de l'UA LA VALETTE des U17 Nationaux mais l'accession du RACING FC TOULON, félicitation à MM Marc REVELLO et Frédéric MEYRIEU.
 - > Six Varois ont intégré le Pôle ESPOIR et un Varois a intégré le Pôle France Futsal.
 - > Développement des classes foot – futures sections sportives et ce grâce à Mme Ludivine REGNIER et à son travail.
 - > Développement du Foot Féminin et augmentation des licenciées.
 - > La Structuration des clubs afin de les aider au mieux
 - > Le Futsal : création d'un championnat jeune et pose, grâce à la LFA d'un terrain extérieur Futsal au Port Marchand.
 - > L'arbitrage avec entre autres les très bons résultats de nos varois et surtout de Mme Romy FOURNIER.
 - > Le paiement des officiels par la caisse de péréquation qui a très bien fonctionné cette saison (trop courte).

Enfin le Président Pierre GUIBERT souligne que le Football Varois est en progression depuis 8 ans (18 000 licenciés et aujourd'hui 22 000) dans un département où le rugby remporte les plus beaux titres européens et nationaux. Oui c'est vrai que le Var est une terre de Foot et ça c'est surtout grâce aux dirigeants, grâce aux bénévoles et à leur adhésion aux divers projets.

1 – Annonce des clubs présents ou représentés.

Clubs présents ou représentés : AUPS-REGUSSE-TOURTOUR (M. DEBON) – BANDOL (M. KUBACKI) – BARJOLS (M. RINALDI) – BESSE SPORTS (M. BOUGANDOURA) – BRAS (M. ROERO) – BRIGNOLES (M. OULAHMED) – CALLAS CANTON (M. REVELLO) – ELAN CAMPSOIS (M. WISNIEWSKI) – CANNET DES MAURES (M. DUFOUR) – CARNOULES FC (M. CAILLOT) – COGOLIN (M. GIORDANA) – CUERS PIERREFEU (M. LANDA) – DRAGUIGNAN SC (M. GUILLAUME) – AS ESTEREL (M. MANCINO) – FLASSANS (M. LANDA) – FLAYOSC (M. REVELLO) – FREJUS CENTRE SOCIAUX ET CULTURELS (M. ROERO) – FREJUS ST RAPHAEL (M. MANCINO) – GARDIA CLUB (M. BORGONI) – GONFARON (M. CIRAVEGNA) – GRIMAUD (M. BORGONI) – HYERES FC (M. BLASCO) – HYERES ASPTT (M. JULLIEN PALLETIER) – INSTITUT M20 (M. ROERO) – VAL DES ROUGIERS (M. HACHE) – LA CADIÈRE (M. PERCEPIED) – LA LONDE (M. LASORSA) – LA SEYNE FC (M. BOUCHON) – LA VALETTE (M. REVELLO) – LE BEAUSSET (M. PERCEPIED) – LE LAVANDOU (M. SASSELLI) – LE MUY FC (M. BOUCHON) – LE PRADET (M. VITIELLO) – LE REVEST (M. HACHE) – LE VAL BESSILLON (Mme CARPENTIER) – LES ARCS (Mme DAUMOINE) – LES VALLONS (M. BOUCHON) – LORGUES (Mme CARPENTIER) – MAR VIVO (Mme BERNARDINI) – MAESTRAL FC (M. VITIELLO) – NANS (M. VITIELLO) – OLLIOULES (M. SASSELLI) – PIGNANS (M. BOUCHON) – PLAN DE LA TOUR (M. MANCINO) – POURRIÈRES (M. LANDA) – FC PUGETOIS (M. MARRO) – RAMATUELLE (M. MANCINO) – RIANNS (M. BOUCHON) – ROCBARON FC (M. BOUREAU) – SALERNES O. (M. LANDA) – SANARY (M. BORGONI) – SIGNES (M. ROERO) – SIX FOURS LE BRUSC (Mme CARPENTIER) – SOLLIES FARLEDE (M. BOTELLA) – ST CYR (M. BAILLE) – ST MANDRIER (M. KRAJEWSKI) – ST TROPEZ FC (M. MANCINO) – ST ZACHARIE (M. BORGONI) – STE ANASTASIE (Mme CARPENTIER) – STE MAXIME (M. BORGONI) – TARADEAU (Mme MOISAN) – SC TOURVES (Mme CARPENTIER) – TRANS (M. KUBACKI) – VAL D'ISOLE (M. HUMBERT) – VIDAUBAN (M. SASSELLI)
Clubs Toulonnais : TOULON USAM (M. MARIOTTI) – JS MOURILLON (M. HACHE) – ASPTT TOULON (M. SASSELLI) – RACING FC TOULON (M. REVELLO) – HOPITAL TOULON (M. SASSELLI) – ENT. PIVOTTE SERINETTE (M. VITIELLO) – S.C TOULON (M. VITIELLO) – CLUB SPORTIF TOULON EST (M. KUBACKI) – TOULON TREMLIN (M. REVELLO)

Clubs Loisirs : FC LONDAIS (M. KUBACKI) – LOUP FC (M. ROERO) – FC PORT ISSOL (M. DEBON) – U. MAHORAISE (M. ATTOUMANI) – AMICALE SIBLAS (M. DEBON)

Clubs Futsal: AV. SPORTIF TOULON (M. FAUTRAD) – CARQUEIRANNE FUTSAL (M. KUBACKI) – CLASSIC ST JEAN (M. DEBON) – ELITE FUTSAL (M. FAUTRAD) – FREJUS FUTSAL (M. FAUTRAD) – ISOLE FUTSAL (M. FAUTRAD) – LE LAS FUTSAL (M. LANDA) – ST MAX FUTSAL (M. BERGER) – T. EST FUTSAL (M. FAUTRAD)

Clubs présents ou représentés sans droit de vote : CARQUEIRANNE LA CRAU (M. ROQUEBRUN) – ST MAXIMIN (M. LAGARRIGUE) – YOUNG CARITAS – JS SEYNOISE FUTSAL – ROQUEBRUNE CA – CLARET FUTSAL – AS DU SUD

Clubs Absents : JS BERTHE – BORMES – CABASSE – AM CARCES – FA FREJUS – GIENS – LE LUC – MY IDEAL SOCCER ACADEMY – PAYS DE FAYENCE – RC LA BAIE – ROUGIERS SC – AS BEAUCAIRE – CLARET MONTETY – LITTORAL SPORT ACADEMY – LA RESERVE – LA BASE FUTSAL – LA SEYNE FUTSAL – ETOILE LUCOISE FUTSAL

Soit 89 Clubs présents ou représentés sur 116

Le quorum de 59 clubs présents ou représentés étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

2 - Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire d'hiver.

Le président poursuit l'Ordre du Jour par l'approbation du Procès-Verbal de l'A.G Ordinaire d'Hiver du 07 décembre 2019. Celui-ci **est adopté à l'unanimité.**

3 – Rapport Moral, Sportif et Administratif du Secrétaire Général André VITIELLO

La saison 2019/2020 s'annonçait de façon très prometteuse. Après l'organisation réussie par la France de la Coupe du monde du football Féminin tout était en place pour que notre football vive une belle saison.

Dès la fin Août et l'entrée de nos clubs en Coupe de France l'enthousiasme était de mise et nos footballeurs, tels ceux de Saint Mandrier, étaient en route pour réaliser des exploits et révéler ainsi la richesse et la force de notre football.

Malheureusement une crise sanitaire mondiale liée au CORONAVIRUS allait casser cet élan et nous plonger dans une situation inattendue. Notre football comme toutes les autres activités du pays se trouvaient brutalement à

l'arrêt. L'incertitude, l'incompréhension et la peur du lendemain rendaient dérisoires les activités sportives au regard des soucis de santé qui devenaient trop importants et trop angoissants pour la population.

Le 13 Mars 2020 la saison 2019/2020 prenaient fin. Nos instances fédérales annonçaient alors leurs premières décisions. Des décisions pas évidentes à prendre, souvent difficiles à comprendre mais malgré tout applicables à TOUS.

Les conséquences sportives allaient peser de façon certaine sur la prochaine saison. Des décisions qui allaient satisfaire certains clubs mais qui allaient aussi en mécontenter d'autres.

Quoiqu'il en soit, il fallait se résoudre à accepter cette situation et bien évidemment, c'est ce que le District du Var a fait en suivant les directives fédérales. Dès lors, pendant trois mois notre football se trouvait en sommeil, trois mois pendant lesquels de nombreuses questions restaient en attente de réponses, des réponses qui arrivent au fur et à mesure de l'évolution sanitaire du pays.

Cette saison 2019/2020 restera donc bien sûr dans les annales de notre sport comme dans toutes celles des autres activités du pays.

Aujourd'hui il faut résolument nous tourner vers l'avenir et, même si une nouvelle fois le football français par l'intermédiaire du PSG n'a pas réussi à s'adjuger la Coupe d'Europe, nous devons rester optimistes et croire en une saison 2020/2021 pleine d'espoir pour engendrer un renouveau de notre football départemental enthousiaste et résolument efficace sur tous les terrains du Var.

Approuvé à 97,26%

Allocution de M. William PONT, Vice-Président Délégué

Il est très compliqué de se projeter sur cette nouvelle saison à cause de cette épidémie.

Les montées et descentes des équipes séniors en fin de saison 2020/2021 risquent de poser des problèmes car les clubs Varois sont nombreux en Championnat de Ligue.

Une nouvelle grille est proposée : s'il y a plus de deux descentes le championnat D1 restera à 14 équipes par contre s'il y a une ou deux descentes, le championnat D1 repassera à 12 équipes.

Il existe de gros problèmes dans l'élaboration des calendriers cette saison car les clubs ne connaissent pas leur effectif. Nous avons dû refaire de nombreuses fois ces calendriers.

Suite à la demande de la Mairie de TOULON, les calendriers jeunes notamment ne changeront plus à partir du 01 octobre 2020.

Enfin il termine avec le souhait que cette saison se passe dans de meilleures conditions.

M. HACHE, Président du MOURILLON souligne les problèmes que les clubs toulonnais rencontrent avec la Mairie de TOULON lors de demande de changement de terrain et cela est dû au fait que les calendriers changent régulièrement. M. William PONT comprend ces problèmes et espère que cette situation sera très vite résolue.

- Allocution de Mme Cathy DARDON, Vice-Présidente

Grâce à la Coupe du Monde Féminine, il y a une augmentation de nombre de licenciées notamment en jeunes. Depuis la reprise, il y a beaucoup de problèmes et notamment en jeunes en raison de la baisse du nombre de licenciées.

Elle félicite toutes les femmes qui s'investissent de plus en plus dans ce sport.

Le Président Pierre GUIBERT et Mme Cathy DARDON ont récompensé la 2000^{ème} licenciée en la personne de Mme Céline WASSON.

Allocution de Mme Ludivine REGNIER :

Elle développe le projet d'aide à la structuration administrative et sportive des clubs afin de répondre aux obligations réglementaires et sportives relatives au niveau de compétition. Pour la pérennisation des clubs il est essentiel d'avoir des fondations solides. Cette aide aura pour but également l'accompagnement dans le dispositif « Labels ».

Elle fait part également de la création d'un Label départemental spécifique au District du Var.

Allocution de M. Patrice BOUREAU, Président de la Commission des Arbitres

Il expose le problème des désignations de trio arbitral pour chaque rencontre en ce début de saison à cause d'un nombre d'arbitres insuffisant.

Grâce à l'IR2F des formations arbitres ont pu être mises en place sur 4 samedis afin d'améliorer le recrutement.

Il précise également que la Commission des Arbitres est à la disposition des clubs.

Allocution de Mme Lucienne ROQUES, Présidente du CDOS :

Elle souligne la difficulté et les préoccupations des clubs à la suite de la COVID 19.

Elle fait un rappel des points suivants :

> Possibilité d'inscription gratuite à trois entraînements dans les clubs

> Mise à disposition des services civiques pour les clubs

> Développement de l'opération sport santé : réunion le 03 octobre avec les médecins, organisation de conférence avec des personnalités pour le sport.

4 - Présentation du budget pour la saison 2016 /2016

Mme Béatrice MONNIER présente le budget prévisionnel pour la saison 2020 / 2021 et demande aux clubs s'il y a des questions.

BUDGET PREVISIONNEL 2020 / 2021

| Catégories | | | | Prévisionnel | Prévisionnel |
|-------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2016/2017 | 2017/2018 | 2018/2019 | 2019/2020 | 2020/2021 |
| PRODUITS | | | | | |
| Produits issus de l'activité | 276 687 € | 275 070 € | 239 492 € | 241 700 € | 232 430 € |
| Subventions | 344 565 € | 262 517 € | 310 010 € | 305 000 € | 301 000 € |
| Autres produits de gestion courante | - € | | | - € | - € |
| Reprises sur provisions | 2 800 € | 4 871 € | 1 395 € | - € | 3 550 € |
| Transferts de charges | 25 049 € | 20 600 € | 16 329 € | 34 000 € | 33 800 € |
| Sous total produits | 649 101 € | 563 058 € | 567 226 € | 580 700 € | 570 780 € |
| Produits exceptionnels | 65 850 € | 19 099 € | 84 546 € | 16 100 € | 7 500 € |
| Produits financiers | 3 246 € | 5 942 € | 12 257 € | 4 600 € | 5 000 € |
| TOTAL PRODUITS | 718 197 € | 588 099 € | 664 029 € | 601 400 € | 583 280 € |

| Catégories | | | | Prévisionnel | Prévisionnel |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2016/2017 | 2017/2018 | 2018/2019 | 2019/2020 | 2020/2021 |
| CHARGES | | | | | |
| Achats | 23 679 € | 21 794 € | 23 294,00 € | 28 200 € | 24 800 € |
| Charges externes | 235 675 € | 194 229 € | 171 184,00 € | 221 444 € | 194 140 € |
| Impôts & taxes | 13 440 € | 12 143 € | 12 008,00 € | 12 250 € | 12 470 € |
| Charges de personnel | 283 959 € | 283 581 € | 260 698,00 € | 255 773 € | 280 300 € |
| Autres charges de gestion | 4 743 € | 8 606 € | 2 847,00 € | 1 560 € | 1 320 € |
| Dotations aux amortissements et provisions | 65 934 € | 70 271 € | 62 943,00 € | 63 100 € | 60 100 € |
| Sous total charges | 627 430 € | 590 624 € | 532 973 € | 582 327 € | 573 130 € |
| Charges exceptionnelles | 58 377 € | 101 950 € | 26 844,00 € | 18 200 € | 9 600 € |
| Charges financières | 3 299 € | 2 573 € | 1 530,00 € | 873 € | 550 € |
| TOTAL CHARGES | 689 105 € | 695 146 € | 561 347 € | 601 400 € | 583 280 € |
| RESULTAT EXERCICE | 28 572 € | - 107 786 € | 101 959 € | - € | - € |

Le Budget prévisionnel est adopté à **99,51% des clubs présents ou représentés**

Questions diverses :

Le Président de BRAS demande si la F.F.F a envisagé de mettre un nombre indéfini de mutés suite au COVID 19. M. Eric BORGHINI lui fait une réponse négative car réglementairement ce n'est pas possible.

Monsieur Pierre GUIBERT reprend la parole pour inviter les clubs à voter afin d'élire le nouveau Comité Directeur et précise les différents objectifs pour les 4 années à venir.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Emargement des clubs pour le vote

Clubs présents ou représentés : AUPS-REGUSSE-TOURTOUR (M. DEBON) – BANDOL (M. KUBACKI) – BARJOLS (M. RINALDI) – BESSE SPORTS (M. BOUGANDOURA) – BRAS (M. ROERO) – BRIGNOLES (M. OULAHMED) – CALLAS CANTON (M. REVELLO) – ELAN CAMPSOIS (M. WISNIEWSKI) – CANNET DES MAURES (M. DUFOUR) – CARNOULES FC (M. CAILLOT) – COGOLIN (M. GIORDANA) – CUERS PIERREFEU (M. LANDA) – DRAGUIGNAN SC (M. GUILLAUME) – AS ESTEREL (M. MANCINO) – FLASSANS (M. LANDA) – FLAYOSC (M. REVELLO) – FREJUS CENTRE SOCIAUX ET CULTURELS (M. ROERO) – FREJUS ST RAPHAEL (M. MANCINO) – GARDIA CLUB (M. BORGONI) – GONFARON (M. CIRAVEGNA) – GRIMAUD (M. BORGONI) – HYERES FC (M. BLASCO) – HYERES ASPTT (M. JULLIEN PALLETIER) – INSTITUT M20 (M. ROERO) – VAL DES ROUGIERS (M. HACHE) – LA CADIERE (M. PERCEPIED) – LA LONDE (M. LASORSA) – LA SEYNE FC (M. BOUCHON) – LA VALETTE (M. REVELLO) – LE BEAUSSET (M. PERCEPIED) – LE LAVANDOU (M. SASSELLI) – LE MUY FC (M. BOUCHON) – LE PRADET (M. VITIELLO) – LE REVEST (M. HACHE) – LE VAL BESSILLON (Mme CARPENTIER) – LES ARCS (Mme DAUMOINE) – LES VALLONS (M. BOUCHON) – LORGUES (Mme CARPENTIER) – MAR VIVO (Mme BERNARDINI) – MAESTRAL FC (M. VITIELLO) – NANS (M. VITIELLO) – OLLIOULES (M. SASSELLI) – PIGNANS (M. BOUCHON) – PLAN DE LA TOUR (M. MANCINO) – POURRIERES (M. LANDA) – FC PUGETOIS (M. MARRO) – RAMATUELLE (M. MANCINO) – RIANNS (M. BOUCHON) – ROCBARON FC (M. BOUREAU) – SALERNES O. (M. LANDA) – SANARY (M. BORGONI) – SIGNES (M. ROERO) – SIX FOURS LE BRUSC (Mme CARPENTIER) – SOLLIES FARLEDE (M. BOTELLA) – ST CYR (M. BAILLE) – ST MANDRIER (M. KRAJEWSZKI) – ST TROPEZ FC (M. MANCINO) – ST ZACHARIE (M. BORGONI) – STE ANASTASIE (Mme CARPENTIER) – STE MAXIME (M. BORGONI) – TARADEAU (Mme MOISAN) – SC TOURVES (Mme CARPENTIER) – TRANS (M. KUBACKI) – VAL D'ISSOLE (M. HUMBERT) – VIDAUBAN (M. SASSELLI)

Clubs Toulonnais : TOULON USAM (M. MARIOTTI) – JS MOURILLON (M. HACHE) – ASPTT TOULON (M. SASSELLI) – RACING FC TOULON (M. REVELLO) – HOPITAL TOULON (M. SASSELLI) – ENT. PIVOTTE SERINETTE (M. VITIELLO) – S.C TOULON (M. VITIELLO) – CLUB SPORTIF TOULON EST (M. KUBACKI) – TOULON TREMLIN (M. REVELLO)

Clubs Loisirs : FC LONDAIS (M. KUBACKI) – LOUP FC (M. ROERO) – FC PORT ISSOL (M. DEBON) – U. MAHORAISE (M. ATTOUMANI) – AMICALE SIBLAS (M. DEBON)

Clubs Futsal: AV. SPORTIF TOULON (M. FAUTRAD) – CARQUEIRANNE FUTSAL (M. KUBACKI) – CLASSIC ST JEAN (M. DEBON) – ELITE FUTSAL (M. FAUTRAD) – FREJUS FUTSAL (M. FAUTRAD) – ISSOLE FUTSAL (M. FAUTRAD) – LE LAS FUTSAL (M. LANDA) – ST MAX FUTSAL (M. BERGER) – T. EST FUTSAL (M. FAUTRAD)

Clubs présents ou représentés sans droit de vote : CARQUEIRANNE LA CRAU (M. ROQUEBRUN) – ST MAXIMIN (M. LAGARRIGUE) – YOUNG CARITAS – JS SEYNOISE FUTSAL – ROQUEBRUNE CA – CLARET FUTSAL – AS DU SUD

Clubs Absents : JS BERTHE – BORMES – CABASSE – AM CARCES – FA FREJUS – GIENS – LE LUC – MY IDEAL SOCCER ACADEMY – PAYS DE FAYENCE – RC LA BAIE – ROUGIERS SC – AS BEAUCAIRE – CLARET MONTETY – LITTORAL SPORT ACADEMY – LA RESERVE – LA BASE FUTSAL – LA SEYNE FUTSAL – ETOILE LUCOISE FUTSAL

Total des clubs présents ou représentés : 89 Clubs présents ou représentés sur 116 représentants 410 voix

Le vote électronique a donné le résultat suivant

1 seule liste conduite par M. Pierre GUIBERT était proposée au suffrage des clubs.

POUR : 95,30%

CONTRE : 4,70%

La liste Pierre GUIBERT est élue avec 95,30 % des suffrages exprimés des votants.

| | |
|-----|----------------------|
| MM. | 1 – Pierre GUIBERT |
| | 2 – William PONT |
| | 3 – Gérard BOGONI |
| | 4 – José VIVERO |
| | 5 – Jean Paul RUIZ |
| | 6 – Mourath NDAW |
| | 7 – André SASSELLI |
| Mme | 8 - Béatrice MONNIER |

MM. 9 – Albert DI RE
10 – André VITIELLO
11 – Antoine MANCINO
12 – Jean PAOLINI
13 – Gérard IVORA
14 – Guy BOURICHA
15 – Guy BOUCHON
16 – Bruno GIMENZ

CANDIDATS SPECIFIQUES

Mme 17 – Cathy DARDON (licenciée féminine)
MM. 18 – Jean Paul PERON (représentant les éducateurs)
19 - Patrick FAUTRAD (représentant les arbitres)
20 - Jean RENZULLI (représentant les médecins)

– Election de la délégation par Binôme du District du Var pour les Assemblées de Ligue

Le Président propose de désigner les personnes suivantes pour représenter les clubs aux Assemblées Générales de la Ligue de la méditerranée :

BINOMES N°1 :

Titulaire : M. Pierre GUIBERT
Suppléant : M. André VITIELLO
Elu à 100% des voix

BINOME N°2 :

Titulaire : M. William PONT
Suppléant : Mme Cathy DARDON
Elu à 100% des voix

BINOME N°3 :

Titulaire : M. Mourath NDAW
Suppléant : M. Albert DI RE
Elu à 95,07% des voix

BINOME N°4 :

Titulaire : M. Antoine MANCINO
Suppléant : M. Gérard IVORA
Elu à 97,97% des voix

BINOME N°5 :

Titulaire : M. Gérard BORGONI
Suppléant : Mme Béatrice MONNIER
Elu à 95,76% des voix

Le Président de la Ligue Méditerranée Eric BORGHINI félicite M. Pierre GUIBERT pour sa réélection.
Le Maire de PIERREFEU a été satisfait de pouvoir participer à cette assemblée et offre à M. Pierre GUIBERT la médaille de la Ville qui le remercie chaleureusement.

A la suite de l'Assemblée Elective, il a été remis aux clubs de MAR VIVO, SOLLIES FARLEDE, ST MAXIMIN, USAM, DRAGUIGNAN SC, CARQUEIRANNE LA CRAU et BELGENTIER une dotation pour les récompenser au titre du Programme Educatif Fédéral.

A cause de la crise sanitaire, il n'y a pas de Buffet comme les autres années mais nous espérons qu'à la prochaine assemblée nous pourrons tous nous réunir autour d'un buffet préparé par M. André SASSELLI.

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO